

## **ÉVOLUTION DE LA PLACE DES SYSTEMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES AU SEIN DE LA CNULCD**

Les enjeux autour des systèmes agricoles et alimentaires (agroalimentaire) sont de plus en plus intégrés dans les discussions et les priorités de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) avec un lien direct avec la restauration des terres, la résilience, la santé des sols et la sécurité alimentaire.

La FAO définit les systèmes agroalimentaires comme un ensemble englobant les acteurs et leurs activités interconnectées qui contribuent à la production agricole alimentaire et non alimentaire. Les activités concernent tout le processus, de la production à la transformation, de la distribution à la vente et à la consommation jusqu'à la gestion des déchets<sup>1</sup>.

Lors de la 16<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP16 – Riyad, déc.2024) les enjeux des systèmes agricoles et alimentaires ont été discutés et une journée thématique a été dédiée aux systèmes alimentaires.

⇒ Pour en savoir plus consultez [la note de décryptage sur « Systèmes agricoles et alimentaires »](#) réalisées à l'occasion de la COP16.

À l'occasion de la 17<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP17) qui se tiendra à Oulan-Bator (Mongolie) du 17 au 28 août 2026, une journée thématique sur les systèmes alimentaires et la santé des sols aura lieu le 27 août et sera co-organisée avec la Coalition pour l'agroécologie – *Agroecology Coalition*.

La **Coalition pour l'agroécologie** (*Agroecology Coalition* en anglais) est une initiative mondiale lancée en septembre 2021, lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Cette initiative promeut la transformation des systèmes alimentaires grâce à l'agroécologie. Elle rassemble des États, des organisations internationales, des ONG, des groupes de paysans et des experts qui s'engagent à mettre en œuvre une transition vers des systèmes alimentaires durables, fondés sur les [13 principes de l'agroécologie définis par le HLPE](#) (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition) et alignés sur les [10 éléments de l'agroécologie adoptés par la FAO](#). Son objectif est de répondre aux crises climatiques, de biodiversité et de sécurité alimentaire en promouvant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, inclusives et participatives.

Lors de ces journées thématiques plusieurs événements, souvent sous forme de tables rondes, side-event et conférences, ont lieu et les organisations de la société civile devront s'assurer d'être présents afin de pouvoir présenter leur point de vue et recommandations sur le sujet.

⇒ Retrouvez le contenu du programme de cette journée thématique ici : [Systèmes alimentaires et santé des sols](#)

<sup>1</sup> [FAO, 2022, Introducing the Agrifood Systems Technologies and Innovations Outlook, Rome FAO](#)

## **Les nouveautés pour la COP17**

### **a. Pâturages, terres de parcours et systèmes agroalimentaires : des enjeux interconnectés**

Document de référence : [ICCD/COP\(16\)/21-ICCD/COP\(16\)/CST/9 « Nouveau enjeux : pâturages et parcours et systèmes agroalimentaires écologiquement durable »](#)

Une note du secrétariat met en lien direct les enjeux autour des systèmes agricoles et alimentaires, avec la bonne santé des pâturages et des terres de parcours. En effet, les pâturages et les terres de parcours lorsqu'ils sont sains et productifs représentent une composante essentielle pour des systèmes agricoles et alimentaires écologiquement durables, nutritifs et assurant les moyens de subsistance des populations.

La CNULCD considère les pâturages et les terres de parcours comme des structures écologiques productives, qui nourrissent le bétail, soutiennent les systèmes pastoraux et contribuent à la production de viande, lait et produits dérivés. Si ces écosystèmes se dégradent, c'est toute la chaîne alimentaire animale qui est fragilisée. La gestion durable des pâturages et des terres de parcours est alors considérée comme condition structurelle de la sécurité alimentaire car elle garantit la productivité de l'élevage et la stabilité des écosystèmes.

Pour parvenir à des pâturages, des terres de parcours, et des systèmes agroalimentaires « écologiquement durables », la convention s'intéresse particulièrement au développement et à l'adoption de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau, permettant d'améliorer les moyens d'existence des populations locales et le fonctionnement des services écosystémiques, en prenant en compte les dimensions :

- **Environnementale** incluant la diversité biologique, le stockage du carbone, la santé des sols et la régulation de l'eau.
- **Sociale** incluant la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et le patrimoine culturel.
- **Économique** incluant l'emploi, le développement économique, l'appui à la chaîne d'approvisionnement et la migration.

### **b. L'agroécologie comme composante de l'agriculture régénératrice pour des systèmes agricoles et alimentaires en bonne santé**

Dans sa note le Secrétariat met en avant les atouts des pratiques agroécologiques en tant que composantes de « l'agriculture régénératrice », qui est décrite comme « *une approche globale, définie comme un ensemble de principes et pratiques agroécologiques pouvant être appliqués à quasiment tous les modes de production de produits de base issus de la terre (cultures, bétail, fibres, matières premières, etc.)* »<sup>2</sup>

Dans le paragraphe 22, les bénéfices des pratiques agroécologiques sur la gestion durable des terres et de l'eau sont rappelés – régénération des sols, utilisation plus efficace des intrants et de la ressource en eau, préservation de la biodiversité, séquestration du carbone, réduction des gaz

---

<sup>2</sup> p.12

à effet de serre – en précisant notamment que ces pratiques permettent de renforcer la sécurité alimentaire, créer de l'emploi et des entreprises, et préserver les moyens de subsistance des exploitations agricoles et des zones rurales.

**c. Les terres et des sols agricoles au cœur des systèmes agricoles et alimentaires durables**

Dans la décision 19/COP.16 sur « Prévenir, réduire et inverser la dégradation des terres et des sols agricoles » les Parties reconnaissent que les « *systèmes agricoles et alimentaires durables, viables sur le plan socio-économique et résilients reposent sur des sols sains et fertiles, des cultures nutritives, adaptées aux conditions locales et diversifiées, ainsi que sur des systèmes de culture respectueux de la biodiversité et résilients.* »<sup>3</sup>

➔ **Il est important de noter que c'est la première décision officielle de la CNULCD dans laquelle apparaît de façon explicite le mot « Sol ». Dans ce cas les sols prennent un statut à part entière et les enjeux autour de leur santé doivent être pris en considération par les Parties.**

Dans cette même décision il a été demandé à la FAO et autres partenaires pertinents de collaborer pour apporter un appui aux Parties à travers l'élaboration d'un guide afin de :

- Promouvoir une utilisation durable des terres et une gouvernance responsable, afin de prévenir et inverser la dégradation des terres agricoles et des sols ;
- Encourager la mise en place de systèmes cultureux et de cultures durables et diversifiés, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans un contexte marqué par le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

Le sujet des terres et sols agricoles sera à l'agenda du 17<sup>ème</sup> Comité de la Science et de la Technologie (CST17) qui se tiendra en parallèle de la COP17.

Le Comité de la science et de la technologie (CST) de la CNULCD est un organe subsidiaire de la Conférence des Parties (COP). Son rôle principal est de fournir des informations et des conseils sur les questions scientifiques et technologiques liées à la lutte contre la désertification et à l'atténuation des effets de la sécheresse. Le CST a pour mission d'éclairer la COP sur les aspects scientifiques et technologiques de la convention, en s'appuyant sur des expertises et des données probantes. Il favorise le dialogue entre scientifiques, technologues et décideurs politiques à tous les niveaux (local, national, régional et international).

➔ Les recommandations et avis du CST sont soumis à la COP, qui prend les décisions finales. Le CST joue donc un rôle consultatif clé pour orienter les politiques et les actions de la CNULCD.

Dans une note du secrétariat sur « Prévenir, réduire et inverser la dégradation des terres et des sols agricoles »<sup>4</sup> le Comité de la science et de la technologie (CST) est invité à établir ses décisions lors de la COP17 en s'appuyant sur 7 points :

<sup>3</sup> Decision 19/COP.16 "Sustainable, socioeconomically viable and resilient agriculture and food systems are grounded in healthy and fertile soils, nutritious, locally adapted and diverse crops, and biodiversity friendly and resilient cropping systems." p.59

<sup>4</sup> ICCD/COP(17)/CST/4

- L'Importance stratégique des terres agricoles pour la NDT, la sécurité alimentaire et les enjeux de nutrition
- Les 3 piliers de la NDT – éviter, réduire, inverser – pour lutter efficacement contre la dégradation des terres agricoles et des sols
- La planification intégrée, la gestion durable des sols et de l'eau, et les systèmes de production résilients
- Les conditions favorables pour la mise en œuvre (gouvernance, foncier, financement)
- Le bien-être des communautés et les moyens de subsistance
- Prendre en compte les défis futurs concernant les enjeux agricoles dans la planification
- Les systèmes de connaissances actifs pour les Parties

Remarque : Les approches agroécologiques, en tant que systèmes de production intégrés et diversifiés, sont incluses dans les options possibles pour améliorer la santé des sols, la régulation de l'eau, la biodiversité, la résilience et la productivité tout en réduisant le risque de dommages environnementaux et sociaux, et en soutenant les moyens de subsistance des communautés locales<sup>5</sup>.

#### **d. La gestion de l'eau dans les systèmes agricoles et alimentaire**

La CNULCD reconnaît que l'eau, sa disponibilité et son usage représentent une des composantes essentielles pour maintenir des systèmes agricoles et alimentaires en bonne santé et productifs.

Les enjeux autour de la gestion des ressources en eau sont abordés notamment à travers la gestion de la rareté de l'eau, et l'adaptation au changement climatique. La convention met l'accent sur la nécessité d'appréhender la variabilité de la ressource en eau, ses effets et ses enjeux, notamment dans les zones arides et semi-arides où la dégradation des terres et les épisodes de sécheresses plus fréquents aggravent la pression sur les ressources hydriques. L'eau est considérée comme un élément déterminant dans le fonctionnement biologique des sols et la santé des systèmes agricoles dépend directement de la capacité des sols à réguler l'eau.

Une mauvaise gestion de l'eau accélère la dégradation des sols. Par exemple, l'érosion hydrique pouvant être causée par les pluies intenses et les ruissellements, emporte les couches fertiles des sols réduisant sa productivité. La surexploitation des nappes phréatiques et la réduction des débits des rivières peuvent assécher les écosystèmes, accélérant ainsi la perte de végétation et la dégradation des sols. À l'inverse une gestion durable de l'eau, incluant par exemples des techniques de récolte d'eau de pluie, la restauration de zones humides et de bassins versants ou encore de l'agroforesterie, peut permettre de réhabiliter les sols, stabiliser les écosystèmes et améliorer la fertilité des sols.

---

<sup>5</sup> [ICCD/COP\(17\)/CST/4](#), paragraphe 34 p.8

Lors de la COP17, il y aura une journée thématique dédiée à l'eau le 25 août. Cette journée abordera les thématiques de la gestion intégrée de l'eau et de la résilience. Deux initiatives mondiales seront lancées :

- **Initiative sur le Nexus Eau-Terre** : un partenariat régional ou mondial visant à promouvoir la gestion intégrée des terres et des ressources en eau dans les zones arides. Lancé par le gouvernement mongol et élaboré en collaboration avec des organisations internationales.
- **Initiative sur les Solutions basées sur la nature pour les infrastructures résilientes** : Une initiative mondiale visant à intégrer l'aménagement du territoire et les solutions fondées sur la nature, et à mobiliser des partenariats public-privé. Lancée par le gouvernement mongol et élaborée en collaboration avec des organisations internationales.

*NB* : Les enjeux spécifiques de l'eau potable et de l'assainissement sont davantage portés par d'autres entités des Nations Unies, comme l'UN-Water qui coordonne et soutient les activités à un niveau internationale pour atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

## **Les perspectives pour la COP17**

### **a. Le plaidoyer sur les terres de parcours et le pastoralisme**

La COP17 représente une fenêtre d'opportunité pour les organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses. Pour la première fois, les terres de parcours – *rangelands* – et le pastoralisme figurent parmi les priorités politiques explicites de la COP17, dans le contexte de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP 2026) et de la décision sur les terres de parcours et les éleveurs pastoraux<sup>6</sup>, adoptée lors de la COP16 (Riyad, déc. 2024).

Dans ce contexte, un plaidoyer coordonné de la société civile peut contribuer à transformer une reconnaissance politique récente en engagements concrets en matière de gouvernance foncière, de financement, de reconnaissance des droits des communautés pastorales et de restauration durable des écosystèmes pastoraux.

⇒ Pour en savoir plus consultez la note du Groupe de Travail Désertification (GTD) : « *Terres de parcours et pastoralisme : quelle prise en compte dans les négociations internationales sur les terres ?* »

### **b. Poursuivre le plaidoyer sur l'agroécologie**

L'agroécologie est une approche holistique combinant principes écologiques et sociaux permettant de reconcevoir des systèmes agricoles et alimentaires écologiquement, économiquement et socialement durables. Ses principes s'appuient sur le fonctionnement de la biodiversité, les savoirs locaux et une gestion intégrée des ressources naturelles, en plaçant les communautés locales au cœur des prises des décisions. Elle ne se limite pas à une technique, mais propose une vision globale pour repenser notre rapport à la terre, à l'alimentation et aux communautés.

---

<sup>6</sup> [Decision 29/COP.16 « Rangelands and pastoralists »](#)

Au sein de la CNULCD, la prise en compte de l'agroécologie se fait de manière progressive mais elle reste encore partielle et implicite.

Le terme « agroécologie » n'est pas toujours utilisé de façon systématique dans les textes et décisions de la convention, bien que ses objectifs convergent fortement avec les principes de l'agroécologie. Pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses, la CNULCD promeut des approches qui améliorent la santé des sols, la productivité durable et la résilience des écosystèmes, des éléments structurants des pratiques agroécologiques.

Les principes de l'agroécologie sont en cohérence avec les enjeux traités et les actions soutenues par CNULCD. Par ailleurs, de nombreuses pratiques promues par la convention sont agroécologiques dans les faits (l'agroforesterie, les pratiques de conservation des sols, la réduction des intrants chimiques, etc.)

Les principes de l'agroécologie : une voie pertinente pour répondre à certains enjeux au sein de la CNULCD

| ENJEU                                              | PRINCIPE                                                                                                                    | MOYEN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Durabilité écologique</b>                       | L'agroécologie favorise la biodiversité, la santé des sols et la gestion intégrée des ressources (eau nutriments, énergie). | <ul style="list-style-type: none"> <li>* En diversifiant les cultures et en intégrant des pratiques comme les rotations, les polycultures-élevage ou les haies, elle réduit la dépendance aux intrants chimiques et renforce la résilience face aux maladies et aux aléas climatiques.</li> <li>* Les techniques de non-labour, l'agroforesterie et l'utilisation de composts améliorent la structure des sols, leur capacité de rétention d'eau et leur fertilité à long terme, limitant ainsi l'érosion et la désertification.</li> <li>* Les systèmes agroécologiques optimisent l'utilisation de l'eau grâce à des pratiques comme la récolte d'eau de pluie, l'irrigation au goutte-à-goutte ou la couverture végétale, réduisant le stress hydrique.</li> </ul>                                                                  |
| <b>La résilience face au changement climatique</b> | L'agroécologie s'appuie sur la diversité et l'adaptation locale pour atténuer les risques climatiques.                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Concernant les enjeux d'adaptation, les systèmes diversifiés sont moins vulnérables aux événements extrêmes (sécheresses, inondations) car ils répartissent les risques entre plusieurs cultures et espèces.</li> <li>* Concernant les enjeux d'atténuation, en stockant du carbone dans les sols (via l'agroforesterie ou les pratiques de conservation) et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (moins d'engrais azotés, moins de mécanisation), l'agroécologie contribue à la lutte contre le changement climatique.</li> <li>* Concernant les enjeux d'autonomie, en réduisant la dépendance aux intrants externes (pesticides, engrais de synthèse), les agriculteurs deviennent moins sensibles aux fluctuations des prix et aux ruptures d'approvisionnement.</li> </ul> |

|                                                |                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>L'équité sociale et économique</b>          | L'agroécologie place les petits producteurs, les communautés locales et les savoirs traditionnels au cœur du système. | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Favorise la souveraineté alimentaire, en permettant aux communautés de produire une alimentation saine, diversifiée et adaptée à leurs besoins, tout en réduisant la dépendance aux marchés mondiaux.</li> <li>* Favorise la création de valeur locale. Les circuits courts, la transformation locale et la vente directe renforcent les économies rurales et réduisent les pertes post-récolte.</li> <li>* Favorise l'inclusion, particulièrement celle des femmes, souvent gardiennes des savoirs traditionnels, jouent un rôle clé dans la transition agroécologique, ce qui favorise l'égalité de genre.</li> </ul> |
| <b>La résilience des systèmes alimentaires</b> | L'agroécologie promeut des systèmes alimentaires décentralisés, diversifiés et adaptés aux contextes locaux.          | <ul style="list-style-type: none"> <li>* En diversifiant les productions, elle assure une alimentation plus riche en nutriments et moins sensible aux chocs (prix, climat, maladies).</li> <li>* Contrairement aux monocultures, les systèmes agroécologiques maintiennent des rendements stables sur le long terme, même en conditions difficiles.</li> <li>* La réduction des pesticides et des engrais chimiques limite la pollution des sols et de l'eau, et réduit les risques pour la santé des consommateurs et des agriculteurs.</li> </ul>                                                                                                              |
| <b>L'innovation et les savoirs partagés</b>    | L'agroécologie encourage l'échange de connaissances entre agriculteurs, chercheurs et communautés.                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les solutions sont adaptées aux réalités locales, grâce à la combinaison des savoirs traditionnels et des recherches scientifiques.</li> <li>* Les réseaux d'agriculteurs (comme les groupes de semences paysannes) permettent une amélioration constante des pratiques et un apprentissage continu.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

Cependant, malgré une forte convergence pratique l'agroécologie n'est pas encore reconnue comme un référentiel de la Convention et dans les textes officiels ce sont des termes plus neutres ou techniques qui sont privilégiés, comme gestion durables des terres, restauration des écosystèmes ou agriculture régénératrice. À ce stade l'agroécologie est plutôt considérée comme un ensemble de pratiques ou une approche à promouvoir parmi d'autres options.

➔ **La place de l'agroécologie dans le cadre officiel de la convention doit encore être reconnue de manière plus directe et doit être renforcée pour notamment valoriser ses dimensions systémiques, sociales et territoriales qui peuvent contribuer à une meilleure articulation entre l'adaptation aux sécheresses, la sécurité alimentaire et la gouvernance des ressources naturelles.**

### **c. Poursuivre le plaidoyer sur terres et sols agricoles**

La santé des sols et des terres agricoles est au cœur de la mise en œuvre de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT), car elle conditionne directement la capacité des écosystèmes agricoles à maintenir leur productivité, leur biodiversité et leurs fonctions écologiques. Son importance peut-être analysée à travers ses trois piliers :

- Éviter la dégradation des terres : la santé des sols constitue la première ligne de défense contre la dégradation des terres. Des sols riches en matière organique, bien structurés et biologiquement actifs sont plus résistants à l'érosion, à la sécheresse, aux inondations et à la perte de fertilité.

- Réduire la dégradation des terres : lorsque des processus de dégradation sont déjà engagés, la gestion durable des terres permet d'en ralentir ou d'en inverser la progression. La santé des sols devient alors un levier de résilience.
- Restaurer les terres dégradées : la restauration des terres dégradées ne peut être durable sans reconstruction de la santé des sols et donc réhabilitation des fonctions du sol.

La prise en compte de la santé des terres et des sols agricoles permet également de travailler la NDT à l'échelle des territoires. La mise en œuvre effective de la NDT dépend de la capacité à agir sur des territoires aux caractéristiques et aux enjeux différents. Les informations localisées sur l'état de santé des sols, permettent de mieux connaître les capacités et les vulnérabilités des territoires, de guider les choix d'affectation des terres, de concilier les usages concurrents du foncier et de renforcer la résilience des territoires face au changement climatique. Elle constitue ainsi un véritable indicateur stratégique pour orienter les politiques d'aménagement, de développement rural, de sécurité alimentaire, de climat et de gestion durable des terres.

➔ **La récente prise en compte officielle des sols agricoles par la CNULCD, semble traduire une volonté de passer à une approche globale des terres, centrée sur l'occupation et l'usage des espaces, à une analyse plus fine des fonctions biophysiques des sols, considérés comme élément central des systèmes agricoles et comme support essentiel de la production agricole. Cela marque aussi une reconnaissance du lien direct entre les systèmes agricoles et la santé des sols agricoles.**

#### **d. Poursuivre le plaidoyer sur la gestion de l'eau**

La CNULCD se concentre donc principalement sur la question de l'eau agricole et son lien avec la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification avec pour objectif d'améliorer la résilience des écosystèmes et des communautés rurales, notamment par des pratiques agricoles durables et une meilleure gestion des ressources en eau pour l'irrigation et la production alimentaire. Cependant, cet objectif se traduit difficilement de manière concrète dans les territoires, car si des cadres sont valorisés, telle la gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE), ils ne permettent pas de répondre pleinement aux enjeux autour d'une gestion durable de l'eau qui ne peut être effective qu'à travers une prise en compte du fonctionnement des écosystèmes et des différents usages de l'eau. Une gestion durable de l'eau nécessite de repenser la ressource hydrique comme un ensemble de facteurs environnementaux, sociales et économiques interconnectés.

Par ailleurs, la gestion de la ressource en eau et son opérationnalisation dans les territoires, doivent faire face à plusieurs obstacles récurrents tels que :

- La fragmentation institutionnelle. Plusieurs ministères (agriculture, environnement, énergie, etc.) gèrent l'eau sans réelle coordination, entraînant des politiques contradictoires.
- Les conflits d'usages et hiérarchisation des priorités. La raréfaction des ressources entraîne des tensions entre les usages, accentuées par l'absence de règles partagées pour définir les usages prioritaires.
- L'inégalité d'accès à la ressource. Quelles soient sociales, techniques voire territoriales, les inégalités sont un frein majeur pour une gestion de l'eau équitable et durable.
- Le déficit de données fiables et disponibles.

- Les contraintes politiques et géopolitiques prenant le dessus sur les initiatives locales.
- La perte de confiance dans les institutions. Les décisions peu transparentes, les concertations sans effets réels et les projets contestés affaiblissent la légitimité des institutions.

➔ **Penser les enjeux autour de la gestion de l'eau ne doit pas se limiter à une vision utilitaire et économique. Les dimensions écologiques et sociales doivent aussi être prises en compte pour parvenir à des politiques publiques cohérentes, intégrées et durables favorisant une gouvernance plus équitable impliquant les divers usagers de l'eau, permettant d'articuler les différents besoins en eau sur un territoire tout en préservant les ressources en eau.**

### **Des systèmes agricoles et alimentaires sains, un impératif pour réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses**

La bonne santé des systèmes agricoles et alimentaires est une composante essentielle pour favoriser la résilience des territoires face aux phénomènes climatiques extrêmes, telles que les sécheresses, exacerbés par le dérèglement climatique. La santé de ces systèmes repose sur plusieurs critères que les principes de l'agroécologie permettent de soutenir.

Un système agricole et alimentaires en bonne santé est de façon générale plus diversifié et plus fonctionnel. La diversification des cultures, des variétés et des pratiques permet de réduire la dépendance à une seule production vulnérable. En cas de sécheresse par exemple, certaines espèces ou variétés plus résistantes continuent de produire, ce qui limite les pertes globales.

La qualité des sols est aussi déterminante. Des sols riches en matière organique et bien structurés retiennent mieux l'eau. Ils agissent comme de véritables « éponges » qui retiennent l'eau et permettent ainsi de réduire les risques de stress hydrique.

La robustesse des chaînes alimentaires locales est un autre facteur important. Lorsque les systèmes alimentaires sont plus courts et plus diversifiés (circuits locaux, transformation locale, plusieurs débouchés), ils sont moins exposés aux ruptures logistiques ou aux fluctuations des marchés mondiaux. Cela permet d'assurer une continuité de l'approvisionnement même en situation de crise.

Autre point essentiel, des systèmes agricoles et alimentaires sains soutiennent la cohésion sociale des territoires ruraux. Une agriculture vivante maintien des emplois, des savoir-faire et des réseaux d'entraide, essentiels pour faire face collectivement aux crises. Cette dimension sociale est souvent aussi importante que les aspects techniques.

L'agroécologie et ses principes contribuent directement à la bonne santé des systèmes agricoles et alimentaires en réintroduisant de la diversité, en renforçant les processus écologiques naturels, et en réduisant les vulnérabilités économiques et sociales. C'est précisément cette combinaison qui en fait un levier important de résilience des territoires face aux événements climatiques extrêmes comme les sécheresses.

### **Désertif'actions : construire et promouvoir un plaidoyer commun pour la résilience des territoires face aux sécheresses**

La 6<sup>ème</sup> édition de [Désertif'actions](#) a pour thématique principale la résilience des territoires face aux sécheresses. Cette thématique a été traitée sous plusieurs angles à travers quatre sous thèmes – Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaire, Accompagnement des systèmes de production mobile (focus sur le Pastoralisme), Gestion territoriale de des ressources en eau, Pilotage des territoires – qui ont permis de mettre en dialogue et aborder la résilience face aux sécheresses dans sa dimension environnementale, sociale et économique.

Plusieurs recommandations sur la pertinence des principes agroécologiques pour des systèmes agricoles résilients et sur la mise en œuvre d'une sécurité hydrique à l'échelle des territoires, ont été construites collectivement, à travers un dialogue multi-acteurs, lors de la 6<sup>ème</sup> édition de Désertif'actions.

La tenue de la COP17 sera l'occasion de porter ces éléments de recommandations et de les intégrer dans les déclarations des OSC lors des plénières dédiées.

#### **Soutenir la transition agroécologique pour des systèmes agricoles plus résilients face aux sécheresses**

Voici les principales recommandations collectives pour favoriser la transition agroécologique des systèmes agricoles :

- Faire de l'agroécologie une priorité internationale et nationale, en l'inscrivant explicitement dans les cadres politiques agricoles, alimentaires et climatiques.
- Mobiliser les financements publics comme leviers de sécurisation des trajectoires de transition.
- Construire des modèles économiques territoriaux viables et des débouchés durables.
- Refonder les systèmes de connaissances, de conseils et de de formation.

#### **Vers une gouvernance démocratique et durable de l'eau**

Voici les principales recommandations collectives pour une gestion de l'eau équitable, durable et résiliente :

- Instaurer à toutes les échelles une gouvernance de l'eau plus inclusive et transparente
- Bâtir des politiques publiques dans le respect des limites planétaires
- Faire de la transparence et de la connaissance un socle de la décision collective
- Investir dans les capacités humaines et sociales et organisationnelles
- Favoriser des mécanismes de financement inclusifs et adaptés

⇒ Retrouvez tous les détails de ces recommandations dans les notes Désertif'actions dédiées :

- ✓ [« L'agroécologie pour outiller les systèmes agricoles face aux sécheresses »](#)
- ✓ [« Construire collectivement la sécurité hydrique, un impératif »](#)